



Diagnostic Technique Global (DTG) Plan Pluri-annuel de Travaux (PPT) : niveau débutant

Version R002

Public

Dirigeants de cabinets
Encadrants technique de cabinet
Techniciens de cabinets



21 heures (3 jours)



E-learning

Objectifs de la formation

Comprendre le contenu et les points de contrôle du DTG-PPT
Comprendre les textes réglementaires traitant de l'habitat en copropriété
Pouvoir évaluer la liste des actions et travaux nécessaires à la conservation de l'immeuble
Savoir restituer le DTG-PPT à la copropriété

NB : Ce programme est indicatif et représente l'ensemble des sujets abordés, en fonction des exigences du groupe de stagiaires, il est susceptible d'être modifié.

Programme



Définitions générales et obligations réglementaires

M1 – Les définitions

M2 – Les différents points de contrôle

Planification et restitution

M3 – Plan pluri-annuel

M4 – Estimation sommaire des coûts

M5 – Restitution à la copropriété

Mise en situation

M6 – Étude de cas

M7 - Conclusion

Formateur(s)

Formateur/Coach Expert dans le domaine.

Liste des formateurs consultable sur le [site internet Académie Minerva](#).



L'ACADÉMIE
MINERVA
LA CONNAISSANCE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

LES PLUS

- Formation permettant de réaliser un DTG-PPT. Sous réserve de disposer d'un Bac +3, minimum, dans le domaine des techniques du bâtiment.
- Formation incluant la réalisation d'un cas pratique : réalisation d'un DTG, restitution du DTG au donneur d'ordre en vue de l'assemblée générale
- Formation permettant de définir les limites et les points de contrôle de la mission DTG.

L'ACADÉMIE
MINERVA
LA CONNAISSANCE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Coaching avec un expert du DTG/PPT

1 Prérequis

Maitriser la réalisation des DPE à l'immeuble ou d'audits énergétiques
BAC+3* recommandé dans le domaine des techniques du bâtiment ou VAE équivalente.

Attention : Pour l'exercice des missions DTG-PPT, il est nécessaire d'avoir suivi la formation et de disposer d'un Bac +3.
*(*Conformément au Décret n°2016-1965 du 28 décembre 2016, nous vous rappelons que seules les personnes titulaires d'un bac +3 dans le domaine des techniques du bâtiment et ayant suivi la formation DTG sont autorisées à exercer la mission DTG).*

2 Indicateurs de résultats

Se référer au site www.academie-minerva.fr

3 Modalités d'inscription, tarifs, délais & accessibilité

Inscription en ligne sur le site internet Académie Minerva pour un montant de 950€ TTC.
Pour plus de renseignements sur les CGV, l'accessibilité, les délais : rendez-vous sur le site internet de l'Académie Minerva ou nous contacter.

4 Pédagogie et évaluation

Exposé dynamique, échanges de pratiques, retours d'expériences, cas pratiques sur la réalisation et la restitution d'un DTG/PPT, chiffrage DTG/PPT.

- Un QCM permettant de valider votre formation.



Centre de formation Académie MINERVA – 843 avenue de la République – 59700 MARCQ EN BAROEUL
SIRET 929 611 564 00014 – Activité de formation enregistrée sous le numéro 32591253059

contact@academie-minerva.fr